



RÉSOLUTION DE L'AG DU SNFOLC 35

L'AG du SNFOLC 35 se tient deux jours après la mobilisation interprofessionnelle du 2 décembre 2025. Notre syndicat départemental, avec son Union Départementale, a pris ses responsabilités en appelant à cette grève pour continuer de revendiquer le retour à un départ à la retraite à 60 ans pour un traitement plein après 37,5 années de cotisation, pour l'augmentation des salaires et des pensions, et pour l'abandon du budget austéritaire de M. Lecornu. Notre Confédération n'a pas souhaité rejoindre l'appel intersyndical sous prétexte du caractère isolé de cette journée du 2 décembre. Mais que propose-t-elle en contrepartie pour organiser les travailleuses, les travailleurs, les jeunes, les retraités et les privés d'emploi ? Rien. De notre point de vue, l'inaction n'est pas une option. Contre toutes les mesures d'austérité, le rapport de force est à l'ordre du jour. Il va sans dire qu'un tel rapport de force ne pourra pas se limiter à une journée d'action et nécessite de poser la question de l'action commune et de la grève inscrite dans la durée pour gagner.

Dans ce contexte délétère et inquiétant, M. Geffray, 7^{ème} ministre de l'éducation nationale en 3 ans, ex-DRH du ministère, ex-directeur de la DGESCO, a reconnu lors de sa première interview que l'état de l'école est extrêmement inquiétant en termes de niveau, d'inégalités scolaires et sociales mais aussi en termes de santé physique et psychique. Constat assez ironique lorsque l'on sait qu'il a été un des principaux maîtres d'œuvre des réformes qui ont abîmé l'École, les conditions de travail de ses agents et les conditions de scolarisation des élèves ces dernières années. Le ministre est là pour poursuivre cette casse de l'École. Dans le cadre du budget 2026, il prévoit ainsi de supprimer pas moins de 4 000 postes d'enseignants devant élèves, 1^{er} et 2nd degrés confondus.

Dans le cadre d'une marche à la guerre revendiquée et assumée par le gouvernement, pour la 1^{ère} fois, le budget de l'armée augmente de presque 7 milliards d'euros et dépasse celui de l'Education Nationale. Alors que les dividendes explosent pour les entreprises du CAC40 et que les exonérations fiscales n'ont jamais été aussi importantes, l'École publique est sacrifiée, ceci au profit de l'armée et devient maintenant, dans plusieurs départements, la plus grande antenne de recrutement de l'armée. Cette marche à la guerre est inquiétante ainsi que l'embrigadement de la jeunesse à la défense de la patrie. Est-ce bien le rôle de l'école que de pousser les jeunes élèves vers les rangs de l'armée ? Le SNFOLC 35 rappelle que la place des jeunes est à l'École pour accéder à l'instruction et à des qualifications et non dans des lieux d'embrigadement pour se préparer à la guerre.

Mardi 4 novembre 2025, c'est avec une grande émotion que nous avons appris la sortie des geôles iraniennes de nos camarades Cécile et Jacques après 3 ans et demi de captivité. Leur libération conditionnelle est un pas en avant considérable, avant leur libération totale et leur rapatriement, qui nous l'espérons, de tout cœur, sont proches.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SNFOLC 35 réunie le 4 décembre 2025

réaffirme son attachement à la laïcité de la République telle qu'elle est fondée par la loi de 1905.

➤ ELLE EXIGE :

- l'ABANDON du budget austéritaire de M. Lecornu et des 4 000 suppressions des postes prévues ;
- l'ABROGATION des jours de carence et le retour à plein traitement pendant les congés de maladie ordinaire ;
- l'ABANDON de la PSC : abandon de l'adhésion obligatoire au volet santé, abrogation de l'accord ministériel du 8 avril 2024, pour le renforcement des budgets de l'action sociale afin que toutes les prestations continuent d'être assurées aux agents selon leurs besoins ;

- l'ABANDON des réformes qui allongent l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 64 ans ; le rétablissement et l'amélioration du code des pensions civiles et militaires, avec une retraite à taux plein à 60 ans après 37,5 annuités de cotisation sans décote ;
- l'ABROGATION de la loi de Transformation de la Fonction Publique, la suppression des Lignes Directrices de Gestion et le rétablissement des Commissions Paritaires de corps de plein exercice ;
- l'ABANDON des groupes de niveau et du choc des savoirs, et plus largement de la réforme du collège ;
- la SUPPRESSION du PACTE qui ouvre la porte à la contractualisation et divise les personnels, la conversion de tous les régimes indemnitaires en point d'indice ;
- l'ABANDON des réformes du Baccalauréat (avec notamment les Plans Locaux d'Evaluation), des lycées général, technologique et professionnel, de l'autoévaluation des établissements, de Parcoursup, du PPCR et de la logique comptable de l'inclusif illimité ;
- la SUPPRESSION des HSA obligatoires, et le retrait des HSA pour les personnels en temps partiel ;
- le RETRAIT de toutes les remises en cause statutaires engagées par le ministre et notamment le développement de la RH de proximité visant à instaurer un management sur le modèle du privé au sein de l'Éducation Nationale ;
- l'ABANDON de la mutualisation de l'accompagnement des élèves en situation de handicap (PIALs et PAS expérimentaux) et l'abandon définitif du projet de fusion AED-AESH ;
- l'ABANDON de la loi Montchamp de 2005 ;
- l'ABANDON des réformes de l'enseignement professionnel et notamment du parcours Y, l'abandon de la 2nde pro indifférenciée et des familles de métier ;
- l'ARRÊT immédiat du partenariat entre l'Education Nationale et le Ministère des Armées : arrêt des « classes défenses », arrêt des « Salons de la Défense » et des formations académiques « Education à la Défense ».

➤ **ELLE REVENDIQUE :**

- La DEFENSE inconditionnelle de la Sécurité Sociale ;
- L'AUGMENTATION de 31,5 % de la valeur du point d'indice sans contre-partie afin, simplement, de pallier la baisse constante de notre pouvoir d'achat depuis 2000, et la réindexation des traitements sur l'inflation (par défaut le maintien de la GIPA) ;
- le RECRUTEMENT immédiat et massif d'enseignants fonctionnaires d'État par le recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci ! Le recrutement de tous les personnels non enseignants nécessaires, sous statut de fonctionnaires d'État, la titularisation des contractuels s'ils le souhaitent ;
- la MISE EN PLACE d'une véritable politique de prévention et de santé au travail (recrutement de médecins du personnel en nombre suffisant, infirmières et infirmiers...) : la santé est un droit !
- le RETOUR au Décret du 25 mai 1950 déterminant les obligations réglementaires de service des personnels enseignants du second degré ;
- le RÉTABLISSEMENT des heures disciplinaires et des heures de laboratoire supprimées par les réformes successives, notamment le retour de la technologie en 6^{ème} ;
- le MAINTIEN des programmes et des diplômes nationaux, du baccalauréat national - premier diplôme et premier grade universitaires, ainsi que le rétablissement de toutes les épreuves nationales, anonymes, terminales, ponctuelles et disciplinaires, et l'arrêt de contrôle continu ;

- le RETOUR du Bac Pro 4 ans (2 ans BEP ou CAP + 2 ans Bac Pro), la recréation du diplôme national BEP, et des épreuves nationales et ponctuelles, l'abandon du contrôle en cours de formation, le maintien de la formation initiale et la suppression des classes mixtes (élèves formation initiale et apprentis) ; l'alignement des heures de pondération du cycle terminal avec celles des LGT ;
- La FIN de la précarité et le respect des droits des personnels contractuels, qu'ils soient enseignants, AED ou AESH. Le chantage au contrat chaque année pour les AED et les professeurs doit cesser ! Le chantage aux avenants au contrat pour les AESH doit cesser !
- POUR les AED et les AESH : la revalorisation des salaires, la création d'une grille indiciaire pour les AED en CDI, une véritable formation qualifiante sur le temps de travail, le versement des indemnités REP-REP+ (avec rétroactivité depuis 2015) aux mêmes taux que les autres personnels pour les personnels exerçant en éducation prioritaire, la création du nombre d'emplois nécessaires pour couvrir tous les besoins, la mise en place de contrats non précaires (24h considérées comme 100%), la création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH et l'accès à la Fonction Publique pour tous les AED qui le souhaitent (retour au statut MI-SE supprimé en 2003), la majoration des heures effectuées le dimanche, les jours fériés et la nuit par les AED en internat, la fin du forfait nuit (que chaque heure compte) ;
- le MAINTIEN des structures spécialisées pour les enfants en situation de handicap (IME, ITEP...) et l'ouverture immédiate dans le 35 de structures supplémentaires telles que ULIS, SEGPA (déjà surchargées) avec tous les moyens humains nécessaires ;
- un véritable PLAN DE FORMATION continue et choisie en présentiel sur le temps de cours pour tous les personnels ;
- le MAINTIEN des DRONISEP, des CIO, de leurs personnels, des PsyEN-EDO et des DCIO au sein de l'Éducation Nationale et le retour au statut des CO-PSY ;
- l'OUVERTURE immédiate de structures supplémentaires pour accueillir décemment les enfants nouvellement arrivés sur le territoire (UPE2A et NSA), un accès à ces structures non limité à une année ; la suppression des menaces d'expulsion qui pèsent sur les familles des enfants scolarisés dans nos établissements comme le stipule la Convention internationale des droits de l'enfant : l'École est un droit fondamental. Le logement aussi : tous les élèves et leurs familles doivent pouvoir vivre décemment, sous un toit ;
- l'OUVERTURE de places suffisantes dans l'enseignement supérieur pour accueillir tous les étudiants qui souhaitent s'inscrire dans la filière de leur choix.

L'AG du SNFOLC 35 appelle tous les personnels de l'Éducation Nationale à construire la mobilisation à partir de ce point d'appui. AG, HIS ou simples discussions informelles, toutes les solutions doivent permettre de construire la grève interprofessionnelle, jusqu'au blocage du pays s'il le faut. L'heure n'est pas à la résignation ni à l'inaction. Nous ne pouvons plus laisser le gouvernement ravager nos droits et nos acquis sociaux.

Bien évidemment, la syndicalisation est aussi un champ d'action important qui renforce l'indépendance du syndicat. Développer le syndicat, c'est renforcer notre principal instrument de lutte en toute indépendance, lui donner du poids face du gouvernement mais aussi auprès des organisations syndicales, qui pourraient se montrer plus tièdes à mobiliser.

Résolution adoptée à l'unanimité lors de l'AG des syndiqués du SNFOLC35 du 4 décembre 2025